



SECTION FRANCAISE

25 rue Gandon – 75013 PARIS

Tél/fax : 33 (0) 1 45 65 98 76 - Mail : lece.france@gmail.com

N° Siret : 52146524500038

Comité d'honneur

- Président :
Jean-Claude TRICHET

Bureau du conseil d'administration

- Président exécutif :
Philippe JURGENSEN
- Vice-Présidente :
Anne-Marie IDRAC

- Secrétaire général :
Joël MAURICE
- Secrétaires généraux adjoints :
François BAUDU
Valéry JOST
- Trésorier : Damien-Jean COQUIN

Le Président exécutif

le 8 janvier 2016

Compte-rendu d'activité 2015

Hommage à la mémoire de M. Michel ALBERT et de M. Jacques ANDREANI

En 2015 deux deuils ont frappé la LECE-Section française.

Le 19 mars 2015, Michel ALBERT, Président de notre Comité d'Honneur et membre de droit de notre Conseil d'Administration, est décédé des suites d'une commotion cérébrale. Michel ALBERT participait très activement aux événements que nous organisons, à nos débats, à nos initiatives. Il avait obtenu l'attribution à notre association d'un don de l'Institut de France qui a appréciablement conforté nos finances. Nous avons publié à sa mémoire un hommage (PJ1) diffusé à sa famille, à nos membres et sur notre site ; le Baron Bernard SNOY, Président de LECE International, a lui aussi salué le rôle du grand Européen que fut Michel ALBERT. La presse a largement retracé sa brillante carrière et souligné sa personnalité attachante. Lors de la cérémonie qui lui a été consacrée le 26 mars à Saint-Louis des Invalides, en présence de membres éminents du clergé, deux hommages lui ont été rendus par Xavier DARCOS, son successeur comme Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, et par Michel CAMDESSUS, au nom des de ses amis proches et de toute la haute fonction publique.

Le 25 juillet 2015, Jean ANDREANI est décédé brutalement d'un arrêt cardiaque. Il était de longue date un membre très actif de notre Ligue, dont il suivait régulièrement les travaux. Il était en outre membre de notre Conseil d'Administration, où il ne manquait pas d'apporter un point de vue toujours très pertinent. Le Président exécutif rappelle que notre Bureau a diffusé aux membres et sympathisants de notre Ligue un message « Notre ami Jacques ANDREANI nous a quittés » (voir PJ2), retraçant notamment sa brillante carrière de diplomate couronnée par la dignité d'Ambassadeur de France. Ce message a aussi été diffusé à la famille, qui a exprimé ses remerciements.

Comme les années précédentes, l'activité de la LECE-Section française a été soutenue : organisation de déjeuners-débats et de petits déjeuners thématiques ; participation au Conseil Central –dont celui que nous avons organisé les 5-6 juin 2015 à Paris- et aux Commissions thématiques de la LECE-International ; poursuite de la coopération avec d'autres associations françaises pro-européennes.

1. Déjeuners-débats

La LECE-Section française a organisé en 2015 trois déjeuners-débats :

- le 5 février, avec Mme Susane WASUM-RAINER, Ambassadeur d'Allemagne à Paris (à qui vient récemment de succéder M. Nikolaus MEYER-LANDRUT), sur le thème « *La coopération franco-allemande peut-elle permettre une relance de la construction européenne ?* » ;

- le 4 avril 2015, avec Jean PISANNI-FERRY, Commissaire général de France-Stratégie, sur le thème « *L'Europe : que faire ?* » ;

- le 28 septembre 2015, avec Michel CAMDESSUS, ancien Gouverneur de la Banque de France, ancien Directeur général du FMI, sur « *L'Europe, les migrants et l'Afrique* ».

Ces trois déjeuners-débats se sont déroulés au Cercle de l'Union Interalliée (33 rue du Faubourg Saint-Honoré, 76008, Paris). Chacun a été précédé d'une réunion du Conseil d'Administration et, le dernier, de l'Assemblée Générale.

2. Petits-déjeuners débats de la Section Jeunes

Notre Section Jeunes a organisé en 2015 quatre petits-déjeuners débats :

- Le 13 janvier, avec Isabelle JOB-BAZILLE, Directrice des Etudes économiques du Groupe Crédit Agricole S.A., sur « *Le risque de déflation : comment l'analyser ? comment le juguler ?* » ;
- le 3 mars, avec Jean-François SERVAL, Président de SERVAL et associés, et Jean-Pascal TRANIE, co-fondateur d'ALOE Private Equity, sur « *Le système monétaire : analyse approfondie de nouvelles approches de sa régulation* » (suite à la publication de leur ouvrage « *The Monetary System : Analysis and New Approaches to Régulation* » (novembre 2014, Editions Wiley) ;
- le 28 mai, avec Mickael MANGOT, Société BEFI Consulting, sur son ouvrage « *L'économie du bonheur : heureux comme Crésus ?* » (novembre 2014, Editions Eyrolles) ;
- le 28 septembre, avec Jeanne -Marie PARLY, Professeure des Universités, Conseillère d'Etat, sur « *Immigration et droit d'asile* ». Ce petit-déjeuner débat a été organisé avec ARRI.

Tous ces petits-déjeuners sont gracieusement hébergés par la Représentation de la Commission Européenne en France (288 boulevard Saint-Germain, 75007 à Paris).

3. Participation au Conseil Central de LECE- International (ELEC-LECE)

3.1. Réunion du Conseil Central des 5 et 6 juin 2015 à Paris

Notre Section LECE-France a organisé la réunion du Conseil Central International de la Ligue des 5 et 6 juin 2015 à Paris.

La matinée du 5 juin a été consacrée au Conseil proprement dit. Nous avons notamment accueilli un nouveau membre, la Bulgarie. Nous n'avons en revanche toujours pas réussi à recréer une section en Allemagne. Les perspectives semblent meilleures pour recréer une section en Italie et il est convenu d'explorer la possibilité d'organiser une prochaine réunion de la Commission économique et sociale à Milan (ou à Turin). Nous avons évoqué avec deux sympathisants de LECE International (Guy de Selliers et Charles Jenkins) la question du futur référendum au Royaume-Uni sur la poursuite ou non de son appartenance à l'UE et avons souligné l'intérêt qu'il y aurait à prévoir des actions spécifiques de LECE International pour soutenir le « oui ».

L'Assemblée Générale, qui a pris la suite du Conseil Central, a renouvelé à l'unanimité le mandat du Président SNOY pour une durée de cinq ans.

L'après-midi du 5 juin se sont déroulées deux tables rondes. La première sur « la situation de l'économie de la zone euro et de l'Union Européenne », avec comme intervenants Sébastien JEAN, Directeur du CEPPII, Isabelle JOB-BAZILLE, *Chief Economist* du groupe Crédit Agricole, et Jacques LE CACHEUX, Professeur à l'Université de Pau et

membre de l'OFCE. La deuxième table ronde a porté sur « La nouvelle régulation financière en Europe », avec comme intervenants Patrick MONTAGNIER, Secrétaire général adjoint de l'Autorité de Contrôle prudentiel et de Régulation (ACPR), et Jacques de LAROSIERE, ancien Directeur général du FMI, ancien Gouverneur de la banque de France.

Ces deux réunions ont été gracieusement hébergées par la Banque de France qui, en outre, a offert le déjeuner. Le soir un dîner a été offert par BNP-Paribas, dont le Président Jean LEMIERRE a prononcé une allocution.

Le 6 juin a été organisée une visite guidée au Château de Versailles (en deux groupes, l'un francophone, l'autre anglophone), avec l'appui de Mme Catherine PEGARD, Présidente de l'Etablissement public du Château. Un déjeuner au restaurant Angéline a clos cette séquence de deux jours. Le Président SNOY de LECE International nous a fait part de la satisfaction des participants à ce Conseil Central. Nous avons mobilisé pour la préparation et le déroulement pratique de ces deux journées une stagiaire, Léa BATAL, étudiante à Sciences Po, qui s'est montrée extrêmement motivée et efficace.

3.2. Réunion du Conseil Central du 4 décembre 2015 à Bruxelles.

A cette réunion du Conseil Central, notre Section LECE-France a été représentée par son Président exécutif Philippe JURGENSEN, son Secrétaire général Joël MAURICE et son Secrétaire général adjoint François BAUDU. Ils ont également participé au dîner de la veille, au cours duquel l'Ambassadeur Frans van DAELE, précédemment conseiller de Herman van ROMPUY et actuellement conseiller du Roi des Belges, a prononcé un discours sur le thème « l'Europe sur la défensive » et a appelé de ses vœux une initiative conjointe de l'Allemagne et de la France pour que l'Union Européenne sorte par le haut de la crise actuelle de l'espace Schengen, comme la zone euro a su faire pour la crise de l'euro.

Au cours de cette réunion, Philippe JURGENSEN, en tant que Président de la Commission économique et sociale de LECE-International, a évoqué la prochaine réunion qui sera consacrée au thème « Commerce international et investissements directs à l'étranger ». Il a rappelé sa proposition de tenir cette réunion en Italie, à Milan ou Turin, en juin 2016, sous réserve que les différentes sections de LECE International s'engagent à y être présentes, sachant que les intervenants pourront s'exprimer en français ou en anglais et qu'une traduction simultanée sera prévue. Un sondage sera effectué début 2016 auprès des participants potentiels pour confirmer leur venue ; à défaut d'une participation suffisante, cette réunion pourra se tenir à Paris.

4. Réunion des Commissions thématiques de LECE International

En tant que Président de la Commission économique et sociale de la LECE International, le Président exécutif de notre Section LECE-France a organisé en 2015 deux réunions de cette commission.

La première s'est tenue le 5 mai 2015, dans les locaux de la Représentation de la Commission Européenne à Paris, sur le thème « Vers une harmonisation fiscale en Europe ? ». Les intervenants ont été : Robert BACONNIER, ancien Directeur Général des Impôts au Ministère français des Finances ; Jacques Le CACHEUX, Professeur à l'Université de Pau, membre de l'Observatoire français des Conjonctures économiques ; Matias de SAINTE LORETTE, Chef du Bureau E1 à la Direction de la Législation fiscale, Ministère français des Finances ; et Guillaume ROTY, membre de la Représentation de la Commission européenne en France. Au cours de cette réunion ont été élaborées des Recommandations, qui ont été approuvées par le Conseil Central lors de sa réunion précitée du 5 juin 2015, et qui sont jointes au présent compte-rendu d'activités (PJ3)

La deuxième réunion de la Commission économique et sociale de LECE International s'est tenue à Bruxelles le 3 décembre 2015, sur le thème « Le vieillissement et ses conséquences économiques et sociales en Europe ». Les intervenants ont été : Didier BLANCHET, rédacteur en chef d'Economie et Statistiques, INSEE ; Stéphanie PAMIES, DG ECFIN, Commission Européenne ; le Professeur ROTHGANG, Socium Research Center on Inequality and Social Policy, Universität Bremen ; Christian SAUTTER, ancien ministre des Finances (France) ; Jean HENDRICKS, Professeur

à l'Université Catholique de Louvain. Au cours de cette réunion ont été élaborées des Recommandations, qui ont été approuvées par le Conseil Central début 2016, et qui sont jointes au présent compte-rendu d'activités (PJ4).

5/ Coopération avec les autres associations pro-européennes

Nous avons lancé le 9 juillet 2015, au moment où la crise grecque atteignait son maximum d'intensité, un « Appel pour une nouvelle gouvernance européenne », signé à six : Jean-Michel FAUVE (ARRI), André GATTOLIN (Sénateur, ME-F), Jean-Pierre GUTH et Jean-François MEROC (Europe Avenir), Philippe JURGENSEN et Joël MAURICE (LECE-F). Nous avons diffusé cet appel au sein de notre Section dont plusieurs membres ont joint leur signature.

Notre section LECE-France a poursuivi activement sa coopération avec le Mouvement européen-France (ME-F). Le Président du ME-F, Jean-Marie CAVADA, est membre du Conseil d'Administration de LECE-F ; le Président exécutif de LECE-F est membre du Conseil d'Administration du ME-F et nous disposons de six représentants au sein de l'Assemblée Générale du ME-F. Plusieurs actions ont été menées de concert. Nous avons ainsi exprimé par un courriel du 15 septembre 2015 notre soutien au communiqué du 9 septembre du ME-F « *Les réfugiés et l'Europe : ce que solidarité veut dire* », qui met l'accent sur « *la solidarité envers les réfugiés... envers les pays membres de l'Union, envers les pays voisins..* ». Le Président exécutif de LECE-France a notamment participé à la conférence-débat « *L'Europe face à la crise des migrations* » organisée par le ME-F le 17 décembre 2015.

Notre section LECE-France a également maintenu ses relations étroites avec ARRI. Le Président d'ARRI, Jean-Michel FAUVE, est membre de notre Conseil d'Administration et réciproquement notre Président exécutif est membre du Conseil d'Administration d'ARRI. Nous favorisons les adhésions croisées. Le petit-déjeuner débat du 10 novembre 2015 a été organisé conjointement (voir ci-dessus). Nous diffusons les invitations aux événements d'ARRI et réciproquement. Nous nous réjouissons de la participation d'un nombre significatif d'adhérents d'ARRI à nos déjeuners-débats et petits-déjeuners débats. Nous participons également aux déjeuners-débats d'ARRI ; Philippe JURGENSEN et Joël MAURICE étaient notamment présent au déjeuner-débat d'ARRI du 17 décembre 2015, où Jean-Dominique GIULIANI, Président de la Fondation Robert SCHUMAN, est intervenu sur le thème « *Les nouveaux défis de l'Europe* ».

5. Organisation

La disparition brutale de Michel ALBERT en mars 2015 a laissé vacante la position de Président de notre Comité d'Honneur. Pour lui succéder, nous avons sollicité Jean-Claude TRICHET, ancien Gouverneur de la Banque de France et ancien Président de la BCE, qui a bien voulu accepter et qui, en application de nos statuts, Article VII, a été élu par notre Assemblée Générale du 28 septembre 2015, à l'unanimité.

Cette même Assemblée Générale, en application de nos statuts, Article IX, a pourvu les sièges du Conseil d'Administration qui devaient être renouvelés. Les administrateurs sortants étant rééligibles, l'Assemblée Générale a réélu pour trois ans Robert BACONNIER, Agnès de CLERMONT-TONNERRE, Jean-Michel FAUVE, Robert GODINO, Jean-Pierre GONON, Ghislaine HIERSON, Anne-Marie IDRAC, Joël MAURICE et André RENAUDIN ; en revanche, Jean MESSINESI ayant souhaité ne pas être reconduit en raison de ses nouvelles fonctions¹, l'Assemblée générale a élu pour lui succéder Jean LEMIERRE.

Notre Bureau a été reconduit à l'identique.

Notre secrétariat a dû être réorganisé pour faire face au départ d'Onesphore RUHUMHURIZA, dont le contrat aidé est arrivé à son terme le 1^{er} juin 2015 sans possibilité de prolongation ; nous tenons ici à remercier vivement l'aide que nous a apportée pendant près de quatre ans l'association Solidarités Nouvelles face au Chômage², créée par notre ami Jean-Baptiste de FOUCAULD, membre de notre Comité d'Honneur. Dans ces circonstances, nous avons sollicité

¹ Il a été nommé Président du Tribunal de Commerce de Paris.

² Le Président actuel de SNC est Gilles de LABARRE, à qui s'adressent aussi nos vifs remerciements.

et avons obtenu un emploi d'avenir. Un premier contrat de ce type a été signé avec Amina MAHMOOD, qui a pris ses fonctions le 2 juin 2015 mais les a quittées le 30 septembre 2015 pour s'inscrire à l'Université. Un deuxième contrat emploi d'avenir d'une durée de 12 mois a été signé avec Célia FOSSE-ADMI, qui a pris ses fonctions le 19 novembre 2015. A noter que, à la différence des emplois aidés antérieurs complétés par l'aide de SNC, un emploi d'avenir laisse à la charge de notre section un montant de 550 € par mois.
